

## Résolutions proposées aux actionnaires d'Edenred – AGM 2013

**Cette note vise à donner les éléments clés des résolutions que le groupe Edenred soumettra à l'approbation de ses actionnaires lors de l'AGM qui se tiendra le 24 mai 2013. Les informations relatives à l'AG 2013 sont disponibles sur le site Internet d'Edenred :**

<http://www.edenred.com/fr/Finance/Annual-General-Meeting/2013-annual-general-meeting/Pages/default.aspx>

**Le Conseil d'administration recommande l'approbation de toutes les résolutions ordinaires et extraordinaires présentées à l'AGM.**

### RESOLUTIONS ORDINAIRES

#### Résolutions 1 à 3 – l'arrêté des comptes et l'affectation du résultat

Les résolutions 1 à 3 proposent l'approbation des comptes sociaux et consolidés du Groupe de l'exercice 2012. Il est également proposé à l'Assemblée générale d'approuver le versement d'un dividende de 0,82€ par action, soit un taux de distribution<sup>1</sup> de près de 90% (mise en paiement prévue le 31 mai 2013).

#### Résolutions 4 à 7 – renouvellement du mandat des administrateurs

Cette année, le Conseil d'Administration propose le renouvellement du mandat de quatre administrateurs pour une période de quatre ans. Les biographies sont présentées en Annexe page 3.

En renouvellement :	Début du mandat	Durée du nouveau mandat	Comité	Mandats externes <sup>2</sup>
4. <i>Anne Bouverot</i> Indépendant	2010	4 ans	• Audit & risques	DG GSMA <sup>3</sup> SV Groupama SA
5. <i>Philippe Citerne</i> Indépendant et Vice-président du Conseil	2010	4 ans	• Audit & risques (Président) • Rémunérations et nominations	Accor SA
6. <i>Françoise Gri</i> Indépendant	2010	4 ans	• Rémunérations et nominations	DG Pierre & Vacances – Center Parcs SA Crédit Agricole SA
7. <i>Roberto Oliveira de Lima</i> Indépendant	2010	4 ans	• Engagements	Telefônica Brasil SA Rodobens Negócios Imobiliários SA Natura Cosméticos SA MIH Holdings SA

#### Résolution 8 – Rachat d'actions

Cette résolution autorise le rachat de titres pour un plafond maximum de 10 % des actions en circulation et pour un prix maximum de 35€ par action sur une durée de 18 mois. Cette autorisation sera suspendue en période d'offre publique visant les titres de la société.

### RESOLUTIONS EXTRAORDINAIRES

#### Résolution 9 – Annulation d'actions

Cette résolution autorise le Conseil d'administration pour une période de 18 mois à réduire le capital en annulant un maximum de 10 % des actions acquises par les programmes de rachat.

<sup>1</sup> Calculé sur le résultat courant après impôt 2012.

<sup>2</sup> Hors fonction exécutive, seuls les mandats exercés dans des sociétés cotées sont présentés dans le tableau.

<sup>3</sup> GMSA : association internationale des opérateurs de télécommunication.

## Résolution 10 – Attribution gratuite d’actions sous condition de performance

La 10<sup>ème</sup> résolution confère au Conseil d’administration l’autorisation de procéder à l’attribution gratuite d’actions pour une période de 26 mois dans les conditions suivantes :

<b>Objectifs du plan</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mobiliser les managers autour du plan stratégique 2010-2016</li> <li>Fidéliser les ressources clés du Groupe</li> <li>Aligner les intérêts des managers à ceux des actionnaires</li> </ul>
<b>Bénéficiaires</b>	Top manager (environ 360 personnes)
<b>% du capital</b>	1,5% sur une durée de 26 mois (avec un plafond annuel maximum de 1%)
<b>Dont plafond mandataire social</b>	8% de l’enveloppe totale
<b>Dont plafond Comité exécutif</b>	25% de l’enveloppe totale
<b>Durée de mesure de performance</b>	3 ans
<b>Durée d’acquisition</b>	3 ans pour les résidents français ; 5 ans pour les résidents étrangers <sup>4</sup>
<b>Durée de conservation</b>	2 ans pour les résidents français
<b>Critères de performance (définis en annexe page 4)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Critères liés à la stratégie 2010-2016 d’Edenred (présentée en annexe page 4) : croissance organique des indicateurs clés du Groupe, le volume d’émission (VE) pour 40% et la marge brute d’autofinancement (FFO) pour 40%</li> <li>Critère boursier : comparaison TSR Edenred et TSR SBF 120 pour 20%</li> </ul>
<b>Plans précédents</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Dilution potentielle du capital au 31/12/12 : 3,45%</li> <li>Burn rate<sup>5</sup> : 1,15%</li> </ul>

### Barème des critères de performance :

Si croissance organique du volume d’émission < 8%	0%
Si 8% ≤ croissance organique du volume d’émission < 9%	50%
Si 9% ≤ croissance organique du volume d’émission < 10%	75%
Si 10% ≤ croissance organique du volume d’émission < 12%	100%
Si croissance organique du volume d’émission ≥ 12%	125%
Si croissance organique du FFO < 8%	0%
Si 8% ≤ croissance organique du FFO < 10%	50%
Si 10% ≤ croissance organique du FFO < 12%	75%
Si 12% ≤ croissance organique du FFO < 14%	100%
Si croissance organique du FFO ≥ 14%	125%
Si TSR Edenred < 100% TSR SBF 120	0%
Si 100% TSR SBF 120 ≤ TSR Edenred < 102,5% TSR SBF 120	50%
Si 102,5% TSR SBF 120 ≤ TSR Edenred < 105% TSR SBF 120	75%
Si 105% TSR SBF 120 ≤ TSR Edenred < 107,5% TSR SBF 120	100%
Si TSR Edenred ≥ 107,5% TSR SBF 120	125%

<sup>4</sup> La différence entre résidents français et résidents étrangers est liée à des contraintes locales.

<sup>5</sup> Moyenne sur 3 ans du taux d’attribution annuel d’une société.

## ANNEXES

### BIOGRAPHIE DES ADMINISTRATEURS

<b>Anne Bouverot</b>	Diplômée de l'École Normale Supérieure et de Télécom Paris, Anne Bouverot occupe les fonctions de directrice des activités avant-vente de Global One de 1996 à 2002. En août 2004, elle devient directrice de cabinet du Directeur Général groupe d'Orange puis, en novembre 2006, directrice du développement international de France Telecom. Depuis octobre 2008, elle est également administratrice de Groupama SA. Depuis septembre 2011 Membre du Conseil d'administration de la GSMA, l'association internationale des opérateurs de télécommunications mobiles, en tant que Directrice Générale de la GSMA.
<b>Philippe Citerne</b>	Ancien élève de l'École centrale de Paris et après avoir exercé des fonctions au ministère des Finances, Philippe Citerne a rejoint la Société Générale en 1979, où il a exercé successivement les fonctions de Directeur des Études économiques, Directeur Financier, Directeur des Relations humaines, puis administrateur, Directeur Général Adjoint et Directeur Général Délégué de 1997 à avril 2009. Il est Vice-Président du Conseil d'administration de Accor.
<b>Françoise Gri</b>	Diplômée de l'Ensimag, Françoise Gri entre en 1981 dans le groupe IBM. Elle devient en 1996 directrice de la division Marketing et Ventes e-business solutions d'IBM EMEA, puis directrice des Opérations Commerciales d'IBM EMEA en 2000. De 2001 à 2007, Françoise Gri exerce les fonctions de Président-directeur général d'IBM France. Présidente de ManpowerGroup France et Europe du Sud de 2007 à 2012, Françoise Gri a rejoint le Groupe Pierre & Vacances – Center Parcs en 2013 pour en prendre la Direction Générale.
<b>Roberto Oliveira de Lima</b>	Titulaire d'un MBA de l'université <i>Fundação Getúlio Vargas</i> et d'un mastère spécialisé en Planification Stratégique de l'ISA (Institut Supérieur des Affaires – Groupe HEC), Roberto Lima a occupé des fonctions de manager dans les secteurs informatique et financier dans les groupes Rhodia et de Saint-Gobain SA puis a rejoint le groupe Accor où, pendant 17 ans, il est passé du poste de Directeur de la trésorerie à celui de Directeur Financier puis de Vice-Président exécutif. De 1999 à 2005, Roberto Lima a été Président du Conseil d'administration et Président-directeur général du groupe Credicard au Brésil. Depuis le 7 novembre 2011, il est Membre du Conseil d'administration de Telefônica Brasil S.A.

## DEFINITION DES CRITERES DE PERFORMANCE

### Volume d'émission

Le volume d'émission est constitué du montant total des valeurs faciales des services prépayés émis par Edenred auprès de ses entreprises ou collectivités clientes.

### Marge Brute d'Autofinancement

La marge brute d'autofinancement avant éléments non récurrents (FFO – *Funds From Opérations*) correspond à l'excédent brut d'exploitation minoré du résultat financier, de l'impôt sur les sociétés, des charges et produits non décaissés dans l'excédent brut d'exploitation et de l'annulation des provisions financières et provisions pour impôts.

### Total Shareholder Return (TSR)

Le TSR Edenred mesure le rendement global aux actionnaires, en prenant en compte la progression du cours de Bourse de l'action Edenred et les dividendes distribués à l'actionnaire.

La progression du cours de Bourse est appréciée en considérant la moyenne des cours de clôture journaliers sur la période d'évaluation de la performance (soit 3 ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier de la première année du plan), rapportée au cours de clôture de l'action Edenred de l'année précédant le début du plan. Cette croissance sera retraitée des dividendes versés au *pro rata temporis* pour établir le TSR Edenred.

Pour calculer le TSR SBF120, il sera pris en compte le TSR de chaque société composant l'indice SBF 120<sup>6</sup>, ainsi que leur poids pondéré dans l'indice.

## STRATEGIE ET OBJECTIFS DU GROUPE

Edenred a pour objectif de générer une croissance organique normative<sup>7</sup> du **volume d'émission** de +6 % à +14 % par an sur la période 2010-2016, par le déploiement progressif de ses quatre leviers opérationnels, présentés ci-dessous :

Leviers de croissance	2009	2010	2011	2012	Objectifs	Echéance
Hausse des taux de pénétration <sup>8</sup>	2,3%	5,4%	5,3%	5,0%	[2%-5%]	Depuis 2010
Création et déploiement de nouvelles solutions	0,3%	0,6%	0,8%	1,4%	[2%-4%]	A partir de 2013
Extension de la couverture géographique	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	[1%-2%]	A partir de 2015
Hausse de la valeur faciale <sup>9</sup>	3,1%	4,0%	3,6%	3,7%	[1%-3%]	Depuis 2010
<b>Total</b>	<b>5,7%</b>	<b>10,0%</b>	<b>9,7%</b>	<b>10,1%</b>	<b>[6%-14%]</b>	

Le Groupe a par ailleurs fixé un objectif de croissance organique normative de **la marge brute d'autofinancement avant éléments non récurrents (FFO)** supérieure à 10 % par an. Sur l'année 2012, le FFO a progressé de +13,4 %.

<sup>6</sup> La TSR de chaque société composant l'indice SBF 120 sera calculé selon la même méthode que le TSR Edenred.

<sup>7</sup> La croissance normative est l'objectif que le Groupe considère atteignable dans un contexte où l'emploi salarié ne se dégrade pas.

<sup>8</sup> Rapport entre le nombre de bénéficiaires d'un titre de service et la population active éligible, cette dernière étant fonction de la réglementation de chaque pays.

<sup>9</sup> Correspond au montant inscrit sur un titre de paiement papier ou au montant chargé sur un support dématérialisé.